

ACTUALITES

**RENTREE
2013**

Rentrée : les actualités estivales des Régions Valais central et Bas-Valais et le concept de développement régional porté par les Régions [voir p.2](#)

COMMUNES



Des projets qui reflètent une cohésion croissante au sein des Régions : exemples avec les médecins généralistes de l'Entremont ou encore le projet d'agglomération sédunois [voir p.4-5](#)

ENTREPRISES



Un tissu économique dynamique : zoom sur deux entreprises qui ont réussi leur succession et leur expansion, deux thématiques intrinsèques de la vie d'un entrepreneur [voir p.6](#)



EDITO

Effets pervers !

La constitution de 1848 concrétisait une double volonté : la sauvegarde des particularismes d'une part, l'émergence d'une économie nationale moderne d'autre part.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aménagement du territoire en 1972, les contraintes et restrictions se sont enchaînées à un rythme de métronome, et je dirais même que ces dix dernières années les métronomes se sont affolés.

Dès 2004 où un groupe d'experts emmenés par l'ARE a fait état de son rapport, la machine infernale de la révision de la LAT s'est mise en marche.

On a osé écrire dans ce rapport, je cite : « rapportées au nombre d'habitants, c'est dans l'espace rural que les réserves de zones à bâtir sont les plus grandes, en particulier dans les communes touristiques. Cette constatation soulève une question fondamentale : les réserves de zones à bâtir sont-elles réellement situées là où les besoins sont les plus importants et où une croissance urbaine est effectivement adéquate ? »

Ce que nous considérons comme de l'audace, avec la loi Weber et la LAT ne sont autres que des réalités en devenir.

La loi Weber nous prédit la suppression d'au moins 4000 emplois. Pour les combler, il va falloir impérativement créer de nouveaux postes de travail et favoriser la venue de nouvelles entreprises.

La LAT nous dit que nos zones sont trop importantes et qu'il y aura lieu de les réduire. La conséquence logique est la raréfaction des terrains disponibles pour accueillir de nouvelles sociétés. De plus, qui dit rare dit cher, et qui dit cher dit non concurrentiel... Cherchez l'erreur !!!

La loi Weber nous dit plus de résidences secondaires, donc diminution des activités économiques dans les régions de montagne ; conséquence : exode d'une partie de la population. La volonté de notre gouvernement est de maintenir les populations dans toutes les parties de notre canton. La Confédération souhaite une augmentation de 15 ct. de la taxe sur l'essence... Cherchez l'effet pervers !!!

« Il n'y a rien de pire que d'imaginer le pire. ». Alors mettons-nous au travail, cherchons des solutions pour rester attractifs pour la création d'emploi, maintenir les populations dans nos régions de montagne et continuons de construire ce Valais où il fait si bon vivre !

Concessions : quel retour ?



©images.valais.ch François Perraudin

LA date-clé des discussions pour certains retours de concession sera 2014, date qui coïncide avec le débat sur la gestion valaisanne des retours des concessions. Ce sera sans aucun doute le défi énergétique et économique que devra relever notre canton pour son avenir. Quel avenir économique représente l'énergie hydroélectrique ?

Quel rôle à jouer pour les communes et les acteurs du secteur ? L'énergie hydroélectrique : mine d'or ou puits sans fond ? Interview croisée de M. Damien Métrailler, président de l'Association des communes concédantes et de M. Pascal Gross, président des Forces Motrices valaisannes. [voir p.3](#)

La succession : une affaire à réussir

SUR les 11'563 micro et petites entreprises du Valais, environ 3'400 prévoient de régler leur succession dans les cinq prochaines années. Imposée, choisie ou préférée, une succession s'anticipe et se prépare pour de meilleures perspectives de réussite de l'entreprise. Le repreneur, le cédant, les employés et la clientèle, tant de personnes qui composent la vie de l'entreprise et qu'il faut considérer.

Découvrez le témoignage d'une succession qui a bien fonctionné, assurant ainsi la pérennité d'une

PME familiale valaisanne. Depuis 2008, Grégoire Iten est à la barre de l'entreprise sédunoise Sametec. Jean-Michel Nanchen, le cédant, se réjouit des développements de l'affaire qu'il a remise en sachant anticiper la succession et ses différentes étapes.

Pour mieux appréhender cette thématique, à laquelle chaque entrepreneur est un jour ou l'autre confronté, des événements économiques abordant la question jalonnent l'automne 2013 et le printemps 2014. [voir p. 6](#)

Brèves des Régions

Un crématoire performant

Avec le soutien de l'ensemble des communes des deux Régions, le projet de crématoire a abouti. Pour faire face à la hausse de la demande, l'installation actuelle de Sion devait être revue. Deux axes ont été développés : l'agrandissement de la chambre froide et l'augmentation de la cadence du four. Finalement, ce sont 1'500'000 CHF qui ont été investis pour répondre aux besoins. Le prix de la crémation est calculé pour couvrir les frais et constituer une réserve pour l'entretien. Le site a ainsi vocation cantonale.

Les Associations forestières

Au printemps 2013, les Associations forestières ont vécu de grandes restructurations : celle de Martigny a fusionné avec celle de Monthey-Saint-Maurice, formant l'Association forestière du Bas-Valais, regroupant ainsi 12 triages forestiers. En Valais central, les Associations forestières de Sierre et de Sion leur ont emboîté le pas pour constituer l'Association forestière du Valais central regroupant désormais 9 triages forestiers. Ces fusions ont pour objectif de renforcer le poids des triages et donc des propriétaires forestiers et assurer une meilleure défense des forêts publiques. Cela permet également de s'aligner sur la structure au niveau cantonal, où les arrondissements forestiers ont connu une restructuration avec désormais l'arrondissement du Bas-Valais et celui du Valais central.

Collecte des déchets spéciaux

La collecte des déchets spéciaux des ménages s'est déroulée sur dix jours en avril 2013 grâce à la collaboration de 24 communes du Valais romand. « La société partenaire Cridec a récolté près de 26'158 kilos de déchets ménagers spéciaux tels que acides, benzine, colle, ampoules économiques, batterie, peinture, pesticides... » explique Laurence Pont, collaboratrice à l'Antenne Régions Valais romand et coordinatrice du projet. L'opération sera reconduite au printemps 2014 et les inscriptions seront ouvertes dès cet automne.

Vers un développement régional réfléchi et coordonné

REGIONS Depuis le début 2013, une thématique a retenu l'attention des comités des Régions Valais central et Bas-Valais : élaborer un concept de développement régional en lien avec le territoire. Les membres des deux comités ont respectivement réalisé un brainstorming pour identifier les outils nécessaires leur permettant de faciliter la maîtrise du développement économique, intimement lié à celui du territoire. Présentation.



Vision des Régions : Optimisation de la ressource sol en améliorant la gestion du foncier et créant les conditions-cadres pour un développement économique cohérent.

©images.valais.ch François Perraudin

Pour un développement économique cohérent

Le postulat de base de ce projet est le suivant : «pour maîtriser son développement économique, une commune, une région doit pouvoir maîtriser son territoire». Sur cette base, la réflexion sur une stratégie de développement régional a été amorcée dans les deux comités des Régions Bas-Valais et Valais central.

Face à l'augmentation de la population, mais également avec le changement des législations nationales importantes dans ce domaine (LAT et Lex Weber), la réalité décrite ci-dessus est encore plus criarde. «Il faut se rappeler que l'industrie et l'artisanat est un grand vecteur de l'emploi en Valais», souligne Yvan Schmidt (Iconconsulting SA) mandaté pour accompagner la démarche.

La vision défendue par les Régions est d'améliorer la gestion du foncier et créer les conditions-cadres pour un développement économique cohérent, tout en optimisant l'utilisation de la ressource rare qu'est le sol.

Analyser les besoins, les forces et les faiblesses

A ce jour, dans le Valais romand, on constate une contradiction entre le foncier existant et celui réellement disponible. Par l'organisation de ces brainstormings, les présidents de commune ont pu entamer une réflexion sur : les outils existants dans ce domaine et exprimer leurs besoins en la matière ; les forces et faiblesses des Régions par rapport aux autres cantons ; l'identification de la concurrence ; le positionnement du canton dans le développement économique, ce qui a permis de relever qu'une entreprise choisit de s'implanter selon certains critères de décision. L'enjeu est de comprendre de manière structurée pourquoi certains types d'activités choisissent un pôle plutôt qu'un autre.

Notons encore que le Valais doit tenir compte d'une composante qui n'existe pas forcément dans les autres cantons : sa topographie particulière, avec une démarcation entre communes de plaine et de montagne qui offrent une accessibilité différente en termes de ressources et de clients. C'est pourquoi la démarche doit être entreprise de manière différenciée en fonction du type de commune.

Selon M. Schmidt : «Le processus amorcé par les Régions du Valais romand fait figure d'exception par rapport à ce qui se fait dans les autres cantons. Ce côté novateur de mise en œuvre

en matière de programmation urbaine permettra aux communes du Valais romand, une fois le client identifié, de tailler un produit sur mesure. On veut penser l'avenir des activités en ayant identifié celles que l'on peut effectivement faire venir. Et par ce processus, les communes restent maîtresses du développement de leurs zones ! »

Fortes des discussions qui sont ressorties des ateliers, les deux Régions constatent que des préoccupations similaires ont été

identifiées, lesquelles vont être priorisées. Dans un second temps, il s'agira alors, en collaboration avec les services de l'Etat : d'élaborer un inventaire avec superposition des données existantes définissant également les contraintes (sonores, énergétiques, sismiques et celles en lien avec R3) ; de réaliser un benchmarking avec les cantons de Suisse romande ; de rédiger un rapport synthétisant les deux premières phases permettant de définir une vision ; et, last but not least, de mettre en place et proposer aux communes des outils financiers et fonciers, tout cela dans le but de sauvegarder les emplois et stabiliser les prix.



Séance de brainstorming le 26 avril 2013 pour les présidents de commune membres du comité de la Région Bas-Valais. DR

Concessions : l'enjeu de tous

CONCESSIONS Le retour des concessions hydrauliques est un enjeu majeur pour les communes valaisannes pour les prochaines années. Concédantes et non-concédantes doivent réfléchir à un modèle. Découvrez les défis soulevés par les acteurs du domaine hydraulique et les perspectives dans notre dossier.

Valais, terre d'eau, Valais terre d'énergie. Cependant un constat : l'énergie hydraulique est moins rentable. Le prix de l'électricité a chuté ces dernières années, alors même que les concessions arrivent à échéance et qu'il faudra les renégocier. L'évolution des prix des marchés, les énergies renouvelables fortement subventionnées, les partenariats extérieurs sont des facteurs qui influencent la rentabilité actuelle du secteur de même que les éventuelles participations futures des partenariats extérieurs.

Des événements destinés à informer toutes les communes des perspectives et enjeux du retour des concessions en Valais seront organisés à la rentrée. Animés par Damien Métrailler, président de l'association des communes concédantes et par les responsables des Forces Motrices valaisannes, ils visent à poser la situation pour l'ensemble du Valais. La première présentation aura lieu le vendredi 27 septembre 2013 à Sion pour les élus et les représentants du Valais central. La seconde se tiendra le 8 octobre 2013 à Evionnaz pour le Bas-Valais.



©images.valais.ch Jean-Yves Glassey

« Jouer la carte de la solidarité »

1) Parmi les défis connus qui pèsent sur l'énergie hydraulique valaisanne, lequel vous paraît le plus imminent ? (prix du KW, subventionnement de l'énergie verte, partenaire extérieur, etc...)

D.M. L'évolution des prix du marché de l'électricité est actuellement et sans conteste le problème majeur de l'énergie hydroélectrique. Elle sera déterminante dans la perspective de la valorisation des aménagements valaisans à la veille des grands retours. Une propriété valaisanne des installations de production passe par une gestion réfléchie des différents risques de la branche. Un des risques importants, celui économique, lié au prix de l'électricité et à la commercialisation de notre électricité, comprend également la couverture des investissements de réhabilitation et de renouvellement des aménagements, la quantité et la qualité d'électricité disponible, sera déterminant dans l'intérêt des collectivités publiques et des partenaires pour les nouvelles concessions.

P.G. Actuellement, le défi est que l'hydroélectricité conserve sa place. N'oublions pas qu'elle est renouvelable à 100% et qu'elle pèse 60% dans le mix électrique suisse, une situation privilégiée en comparaison internationale ! Or, sa compétitivité sur les marchés est mise à mal par les centrales à charbon tournant à plein régime et par les nouvelles énergies renouvelables subventionnées. Quelques réglages devront être opérés dans les mécanismes de rétribution à prix coûtant. De plus, une juste rétribution doit être garantie aux productions hydroélectriques capables de compléter les productions irrégulières des nouvelles énergies renouvelables.

2) Quel est pour vous, en un chiffre, l'enjeu du retour des concessions ?

D.M. 2014 (date du débat sur la gestion valaisanne des retours de concession).

P.G. La valeur d'investissement des aménagements en Valais oscille entre 8 à 15 milliards. Mais donner une fourchette allant du simple au double, est-ce sérieux ? Et que signifie ce chiffre sachant que le retour des concessions s'étalera sur 40 ans dans un contexte en pleine mutation ?

Le véritable enjeu est ailleurs : il s'agit de mettre en place une action concertée sur l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée générée par l'hydroélectricité, sans oublier que les consommateurs sont une partie importante de la chaîne de valorisation.

3) Quel rôle doivent jouer selon vous les entités communales ?

D.M. Les collectivités publiques valaisannes doivent jouer la carte de la solidarité au profit de l'intérêt général. Qu'elles soient concédantes (le respect des droits et de la propriété), distributrices (approvisionnement et participations aux aménagements) ou uniquement consommatrices (droit de participer également aux nouvelles concessions) la cohésion cantonale doit être pour elles et pour les représentants des districts au Grand Conseil, un objectif permanent des discussions qui vont débiter.

P.G. Au travers de ses collectivités publiques, le Valais dispose d'une ressource importante : l'eau ! Celles-ci doivent donc rechercher l'union entre elles pour valoriser au mieux cette ressource. Cela passe par un effort important de cohésion, une



Pascal Gross, président des Forces Motrices valaisannes (FMV)



Damien Métrailler, président de l'Association des communes concédantes

large concertation et un véritable esprit de dialogue pour dépasser les clivages et les intérêts parfois divergents.

4) L'avenir de l'énergie hydroélectrique en Valais, mine d'or ou puits sans fond ?

D.M. Une gestion intelligente des retours de concession doit permettre au canton du Valais et aux communes valaisannes d'espérer un avenir économique meilleur. Il devrait se faire au travers de flux financiers raisonnables et réguliers tout au long des 100 prochaines années.

P.G. Assurément ni l'un ni l'autre, mais un véritable atout pour le Valais. Preuve en est son développement économique des 50 dernières années : il ne vient à l'idée de personne de contester la part déterminante jouée par l'hydroélectricité dans ce processus.

A notre génération de défendre cet atout auprès des instances fédérales et de l'utiliser judicieusement pour poursuivre la construction du Valais.

Prochainement

Présentation pour les exécutifs communaux du Valais romand, les élus au Grand Conseil et les représentants des districts avec la participation des responsables des Forces Motrices valaisannes et M. Damien Métrailler, président de l'Association des communes concédantes :

vendredi 27 septembre 2013 à 17h à l'Aula François-Xavier Bagnoud à Sion
mardi 8 octobre 2013 à 17h à la salle polyvalente d'Evionnaz

La NPR prend de l'altitude

Trois questions à Evelyne Crettex Reber, présidente d'AggloSion.



Evelyne Crettex Reber, présidente d'AggloSion. DR

Quel est votre sentiment suite à l'annonce de la Confédération qui a retenu le projet AggloSion ?

Une très très grande satisfaction ! C'est le couronnement de longs mois de travail et d'efforts. C'est aussi un apport financier fédéral important pour la région (CHF 29 millions); dans la conjoncture économique actuelle, c'est une excellente nouvelle !

Quelles sont les étapes qui peuvent être entreprises d'ici la décision des Chambres fin 2014 ?

Dans l'attente de cette décision, le Comité de pilotage se réunira à fin août pour traiter et décider des mesures à entreprendre. Il y a également la poursuite des démarches avec la région de Sierre.

Selon vous, quelles sont les mesures essentielles de votre projet qui devraient pouvoir profiter du soutien financier de la Confédération ?

Entre autres, tout ce qui a trait à la mobilité : que ce soit au niveau du réseau de transports publics routier de l'Agglo, des différents réaménagements de routes cantonales, d'avenues et de rues, du réaménagement de la Gare de Sion ainsi que les interfaces des gares d'Ardon, de Châteauneuf-Conthey et de St-Léonard.

SOUTIEN NPR La cabane Illhorn située sur les hauts de Chandolin a pu, durant l'année 2012, procéder avec succès à sa rénovation. Des travaux qui lui ont permis d'améliorer les conditions d'accueil tout en conservant son aspect original et authentique. A 2'147 mètres d'altitude, le projet a profité d'un soutien financier NPR (nouvelle politique régionale).

EN zone d'alpage et à proximité de nombreux sentiers pédestres reliant Sierre, Zinal, le Val d'Anniviers et la Vallée de Tourtemagne, la cabane Illhorn profite d'une magnifique vue sur les plus hauts sommets de Suisse. Ce bijou du patrimoine alpin fait partie, depuis la fin du 19ème siècle, du grand système des constructions de haute montagne.

Selon les publications de Valais Tourisme, les logements en cabane d'altitude enregistrent en 2012 près de 310'000 nuitées en Valais. Construite en 1931, n'ayant subi depuis lors que de menues transformations, la cabane Illhorn se devait d'être rénovée afin de s'ajuster et répondre à la demande actuelle.

Ainsi, sous l'initiative du comité du Club Alpin de Sierre, propriétaire des lieux, et face à l'urgent constat de la vétusté du site, une réflexion de fond quant à l'avenir de la cabane est lancée dès 2010. «Outre l'assainissement complet de la bâtisse, une annexe a été construite pour accueillir jusqu'à 50 personnes. Par la même occasion, la cuisine et le réfectoire ont été également agrandis», nous explique M. Frédéric Rouvinez, porteur du projet.

Une demande de soutien NPR a été déposée par les porteurs du projet et a été positivement préavisée par la Région Valais central. L'Antenne Régions Valais romand, répondant à son rôle dans le processus d'octroi d'un prêt cantonal, a pu soutenir le Club Alpin pour la réunion des pièces nécessaires et la soumission de la demande au Canton. Un prêt NPR a été libéré à hauteur de 25% du coût total du projet. «La procédure nécessite quelques mois depuis le dépôt de la demande, la démarche demeure cependant simple. Sans le soutien de la



Les travaux de rénovation ont abouti à la construction d'une annexe pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes, tout en conservant l'aspect original et authentique de la cabane Illhorn. LDD

NPR, nous n'aurions pas pu réaliser ce projet de rénovation porté par une association». L'inauguration de la nouvelle cabane a eu lieu avec succès le 22 juin 2013.

A savoir que dans le cadre de la loi sur la politique régionale (LPR) ainsi que celle sur le tourisme, des prêts préférentiels ou sans intérêt sont octroyés pour les gîtes ruraux, la rénovation et la construction d'hôtels. Répondant aux principes de développement durable, d'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité des régions, d'autres cabanes ont déjà pu bénéficier de ce soutien : Cabane de Tracuit, Bec des Bossons, du Vieux Emosson et de Mille.



La dimension des nouvelles chambres est calquée sur celle standard des wagons-lits. LDD

Le projet AggloSion retenu par la Confédération

PARMI les quarante-et-un projets d'agglomération déposés auprès de la Confédération, trente-cinq ont été retenus. Le projet AggloSion en fait partie et devrait bénéficier d'un soutien financier de 28,97 millions de francs, des montants qui seraient utilisés pour couvrir 40% des principales mesures relatives aux infrastructures.

Dans un message au Parlement, le Conseil fédéral proposera au printemps 2014 les modalités de répartition des moyens du fonds d'infrastructure destinés aux agglomérations. «Les fonds devront ensuite être libérés par les Chambres fédérales avant le début 2015», annonce l'ARE dans son communiqué. Les premières mesures pourraient ainsi être mises en œuvre dès 2015. La procédure de consultation du projet est ouverte jusqu'au 31 octobre 2013.

En attendant la réponse des Chambres, AggloSion pense déjà à son avenir. Un pas a été fait vers l'agglomération de Sierre, dont le projet était devenu caduc suite au retrait des communes du Haut-Plateau. Une séance d'information réunissant les

exécutifs communaux s'est tenue début juin. Des membres du groupe de travail d'AggloSion ont présenté un projet aux communes concernées du district de Sierre. L'idée serait d'étendre le périmètre de l'agglomération de Sion à Salquenen ; un troisième train de mesures qui débutera en 2015 et dont les protagonistes des agglomérations du Valais central ne souhaitent pas laisser passer sans y être embarqués.



Les médecins de famille nous manquent

SANTE La pénurie des médecins généralistes met en alerte les régions du Valais romand. En effet, le Valais est déjà en-dessous de la moyenne nationale. En Entremont, le Préfet Jean-Maurice Tornay et les autorités communales de la vallée, rendus attentifs par les médecins généralistes, ont décidé de réagir à cette situation en réfléchissant à un projet commun.

La Suisse s'inquiète d'une aggravation de la pénurie de médecins généralistes. Le Valais a vit déjà de façon marquée. S'il faudrait en moyenne 1 médecin généraliste pour 1'000 habitants, le ratio valaisan atteint 1 praticien généraliste pour 1'232 habitants.

En outre, plus de 43% des généralistes installés dans le canton actuellement ont plus de 55 ans. Un fait qui accentue le phénomène de pénurie, car d'ici 5 à 10 ans ils seront à la retraite.

D'autres facteurs sont également à la source de la pénurie actuelle. La profession s'est fortement féminisée au cours des dernières décennies, évoluant vers une pratique de la profession à temps partiel. Il faudrait alors 1,8 nouveau médecin pour remplacer 1 ancien. Au terme de la formation, la voie généraliste attire moins que les spécialisations. De plus, la génération X n'envisage plus de pratiquer la profession de la même manière que ses prédécesseurs. Son profil a changé : les jeunes préfèrent travailler en groupe, organiser leur temps de travail différemment et envisager des collaborations interprofessionnelles.

L'avenir médical de l'Entremont s'organise

Pour répondre à ces constats et aux sollicitations des médecins installés en Entremont, le préfet Jean-Maurice Tornay a entamé des démarches en collaboration avec les communes de la vallée. L'étude de 2012 du docteur Pedroni, financée pour moitié par la Région et par le district, a dressé l'état des lieux. Dans le bassin d'Entremont, on dénombre 15 médecins de premier recours, dont 7 sont âgés de plus de 55 ans, pour un ratio de 1.03 médecin pour 1'000 habitants. Sans compter sur la saisonnalité de l'activité touristique qui implique une large augmentation de la population résidente.

Sur cette base et avec le soutien de l'Antenne Régions Valais romand, des visites individuelles des médecins installés ont été entreprises pour discuter des perspectives. Les jeunes médecins généralistes ont aussi été intégrés à la démarche.

Il en ressort que les jeunes n'envisagent plus un lourd investissement en temps et en argent pour un cabinet privé. Réunir des compétences au sein d'une maison de la santé est une possibilité largement favorisée par les deux générations de médecins. Cette solution offre de multiples avantages aux médecins et à leurs patients : répartition des coûts, temps de garde rationalisé et garanti, possibilité d'exercer à temps



Quel modèle pour maintenir une médecine de proximité?

©images.valais.ch François Perraudin

partiel, réunion de compétences, appui des confrères, collaboration interprofessionnelle, etc.

La population appelée à contribution

Après avoir réuni les médecins installés et les jeunes médecins, la population du district sera invitée à deux séances d'information par la préfecture et les autorités locales, avec la participation des médecins concernés. Une première séance aura lieu à Bagnes le 27 août 2013 et une seconde à Orsières le 29 août 2013. L'objectif est de présenter à la population les attentes et motivations des médecins et de sonder la population sur sa vision de la médecine à venir dans le district.

Aussi dans le Chablais

Avec un ratio de 0.58 médecin pour 1'000 habitants, le bilan est plus que critique dans le Chablais. Sur 29 médecins installés, 19 devraient prendre leur retraite dans les dix ans à venir. Consciente de la gravité de la situation, la Conférence des Présidents du district de Monthey, via la sous-préfète Rosemarie Antille (également membre de la Commission de santé Monthey/Saint-Maurice), a aussi contacté l'Antenne Régions Valais Romand. Une démarche similaire à l'Entremont est actuellement en cours. Un atelier sera organisé dans ce sens le 3 septembre prochain afin que les médecins s'accordent quant à la solution la plus adéquate à mettre en place dans leur région.

La pénurie en chiffres

Dans l'idéal, il faudrait en moyenne 1 médecin généraliste pour 1'000 habitants. La moyenne suisse indique un ratio de 0.94 médecins de 1^{er} recours pour 1'000 habitants. En Valais, le ratio moyen est à 0.88. Pour remplacer 1 médecin, il faudrait 1.8 nouveau médecin, compte tenu de l'évolution du temps de travail dans la profession.

	Entremont	Chablais
Population estimée (2011)	14'551	49'861
Nbre de médecins généralistes et internistes	15	29
Ratio médecin/ 1'000 résidents permanents	1.03	0.58
Nbre de médecins de plus de 55 ans	7	19

Source : SSP, OVS – médecins Valais – 24.08.2012 ; présentation du rapport « soins ambulatoires et de premier recours » de la commission d'experts sur la pénurie de médecins de premiers recours en Valais.

Des maisons de la santé ?



Dr. Jean-Pierre Deslarzes, membre de la commission cantonale du Prof. Pécoud. DR

Quel rôle joue la commission cantonale dans ce dossier ?

Deux réponses s'imposent ici : d'une part, l'Entremont, grâce à une collaboration exemplaire des autorités politiques (préfet et présidents des 6 communes) avec les médecins, a clairement pris, dès 2008, toute la mesure de la pénurie médicale annoncée et a réfléchi aux options possibles : dans ce sens, ce district a fait œuvre de pionnier et inspiré les premières réflexions menées par la commission cantonale. D'autre part, cette dernière commission va servir de relai actif entre le projet Entremont et l'Etat, respectivement le Service de la Santé et l'Hôpital du Valais.

Selon vous, la population voit-elle d'un bon œil le regroupement de médecins ?

Les Entremontais ont surtout le besoin d'être informés des changements intervenus ces dernières années dans le domaine de la dotation médicale et surtout de la relève : quand on se donne la peine d'expliquer aux habitants de ce district les raisons qui poussent tous ses médecins, à l'unanimité, à se regrouper, on a chaque fois l'agréable sentiment d'être compris !

Ces mesures suffiront-elles à préserver cette profession ?

Le projet de regroupement soutenu par l'ensemble des médecins va permettre d'offrir à toute la population du district et pour les décennies futures, une médecine de qualité, dispensée par des professionnels bien formés, disponibles et intégrés dans tout l'environnement social et culturel de la région.

Prochainement

Conférences et débat public avec la population concernée et les médecins jeunes et installés

mardi 27 août 2013 au Châble et jeudi 29 août 2013 à Orsières

Rencontre et échange entre les jeunes médecins et les médecins installés du Chablais

mardi 3 septembre 2013 à Collombey-Muraz

Brèves économiques

Phytoark

Le nouveau site technologique Phytoark, ce sont 1'500m² dédiés à la valorisation et à la pré-industrialisation des ingrédients naturels, et notamment des plantes alpines. Alors que le Valais fournit environ 70% de la production suisse, c'est naturellement que le site a trouvé sa place dans la région de Sion-Contthey. Inauguré en mai 2013, il accueille à ce jour 5 entreprises et 3 start-ups. Un pas important vers les technologies du vivant et les développements économiques liés.

PhytoArk met à disposition une plateforme technologique pour l'extraction et la purification des ingrédients naturels, une librairie de plantes alpines, un ensemble de compétences sur un site unique, proposant animations, réseautage et activités de promotion.

www.phytoark.ch

Cap Santé

Fondée en 2000 par l'Etat du Valais et feu l'Association régionale Monthey/Saint-Maurice, la Fondation Cap Santé a nommé son nouveau directeur, en la personne de M. Hervé Fournier. Elle vise à contribuer à l'information et à la formation de tout public dans tous les aspects et toutes les composantes de la santé, de l'eau, de la qualité de la vie et du développement durable. Le Conseil de fondation est composé des communes fondatrices (Port-Valais, Saint-Gingolph et Vouvry) et des représentants des Départements cantonaux concernés. Les communes de Finhaut et Mont-Noble les ont rejoints et un appel a été lancé aux communes intéressées à la problématique concernant la ressource numéro 1 du Canton: l'eau.

La fondation propose, entre autres, l'exposition itinérante et interactive, « Notre Eau », afin de sensibiliser le public à la multifonctionnalité de l'eau ainsi qu'à sa gouvernance et la plateforme Rés'eau. Ce portail d'information fournit glossaire, FAQ, des centaines de documents et ainsi qu'un large répertoire d'acteurs du domaine de l'eau.

www.capsante.ch
www.res-eau.ch

« L'objectif dans la succession est la pérennité de l'entreprise »

ENTREPRISE Anticiper sa succession accroît les chances de pérennité de l'entreprise. Témoignage dans une PME sédunoise où fondateur et successeur ont su se rencontrer et organiser activement à deux les étapes de la succession.

SAMETEC SA est une entreprise de mécanique de précision basée à Sion. Depuis 1981, année de la création, elle a su s'adapter aux demandes des clients et surmonter les crises économiques du secteur. Equipée de six machines programmables, elle fournit des pièces de haute précision à ses clients actifs dans les domaines du ferroviaire, de l'alimentaire, de la haute tension, de la recherche, de l'hydraulique, à travers la Suisse. Réputée pour la qualité de ses pièces et le respect des délais, le 80% des produits part à l'étranger par le biais des commandes de ses clients.

Dans ce climat d'une entreprise dynamique, des traces de la succession sont encore perceptibles au sein de la société sédunoise. Mais de bonnes traces. En effet, dès 2003, le fondateur de la société, Jean-Michel Nanchen commence à anticiper sa succession. Les perspectives d'une reprise familiale, d'un rachat par une société ou le maintien d'une fonction au sein du Conseil d'administration sont rapidement balayées. Il lui faut trouver les compétences, un partenaire et successeur qui souhaitera travailler dans le même objectif que celui qu'il a toujours défendu : la pérennité de l'entreprise.

Des étapes à respecter

Sa rencontre avec Grégoire Iten a opéré comme une révélation. Ensemble, ils travaillent à organiser la succession dans l'entreprise où les quatre étapes seront bien maîtrisées. Suite à l'évaluation financière de l'entreprise par un fiduciaire et avec le soutien du Centre de compétences financières (CCF SA), les partenaires trouvent un accord. «Cet aspect réglé, il était primordial d'organiser ensemble la période de transition», se souvient Jean-Michel Nanchen. «Pendant plusieurs mois, j'ai continué d'évoluer au côté de mon successeur. Nous avons rendu visite à tous les clients ensemble. Cette démarche a l'avantage de rassurer le fondateur, le repreneur et le client ». Car rappelons-le, l'objectif est la pérennité. Sans oublier le personnel, la ressource-clé de l'entreprise. Son maintien est souvent essentiel dans une succession,



Après une période de transition bien gérée, Grégoire Iten (à g.) a succédé en 2008 à Jean-Michel Nanchen (à d.), fondateur de Sametec SA.

quand on sait par exemple qu'il faut une année pour former un employé qualifié à la manipulation des machines dans ce secteur très spécifique. Chez Sametec, tous les employés ont intégré l'étape de la succession et sont restés fidèles à l'entreprise. «Par contre, à la date fixée, les rôles se sont inversés du jour au lendemain. Le personnel a su qui était le patron» explique Grégoire Iten, directeur de l'entreprise depuis 5 ans maintenant.

Quelques conseils

Pour le repreneur, Grégoire Iten, «il faut l'envie et la confiance. Car même si la transition se déroule bien, dans la décision, on est seul. Il est également très important d'avoir un projet de développement». Pour le cédant, l'important est de trouver la personne qu'il faut. «Cela m'a permis de quitter sereinement l'entreprise que j'ai bâtie. Mon souci était la pérennité de mon personnel». Et M. Nanchen d'ajouter : «Quand on pense à la succession, on respecte la société».

Un moteur pour être dynamique dans l'anticipation de sa succession plutôt que s'y résoudre dans la précipitation.

Une visite au cœur de l'explosif

DANS le cadre de ses activités de développement économique de proximité, l'Antenne Régions Valais romand effectue aussi des visites d'entreprises. Elles sont l'occasion pour les collaborateurs d'être encore plus en contact avec le tissu économique et proches de ses réalités.

Des activités inédites

A l'automne 2012, le directeur de la Société suisse d'explosifs (SSE) basée à Gamsen, M. Dany Antille, également président de la commune de Miège, nous ouvre les portes de son entreprise. Entre présentation des activités commerciales, visites des infrastructures et rencontres avec le personnel, la journée permet à l'équipe de l'Antenne Régions Valais romand de suivre un esprit entrepreneur. Après une présentation détaillée des différentes activités commerciales de la SSE, le directeur nous accompagne sur le terrain. Quelques consignes de sécurité plus tard et des équipements adaptés à l'environnement, nous nous engageons dans ce fond de vallée bordé de falaises, propriété de la société. La typologie du terrain semble alors toute désignée pour les activités menées. La visite des ateliers de raffinage de la poudre, matière

première des explosifs et des ateliers d'emballage est pour le moins inédite. Plus bas, la construction récente d'infrastructures abritant des ateliers de produits pharmaceutiques ont permis à l'entreprise de diversifier ses activités.

Expansion européenne

La société, créée en 1894, occupe une place de leader sur le marché suisse de l'explosif civil. Dernièrement, la SSE est devenue multinationale dans le domaine des explosifs et a acquis quatre entreprises en Europe centrale et de l'Est, doublant ainsi ses capacités. «L'expansion de l'entreprise vers de nouveaux marchés s'inscrit dans le climat économique où les grands travaux d'infrastructures en Suisse arrivent à terme, alors que dans les pays visés ils sont encore à réaliser. Les possibilités de croissance sont donc bonnes sur ces marchés» commente Dany Antille. Tout en maintenant des activités pour le marché suisse principalement chimiques et pyrotechniques, la SSE a su croître à un moment clé. Même si une telle croissance n'était pas vitale à la société, elle représente néanmoins une belle opportunité.

Les petits-déjeuners économiques des Régions

RENCONTRES ECONOMIQUES En 2013, l'Antenne Valais romand va à la rencontre des entrepreneurs dans leurs régions. Thème économique d'actualité, rencontre, proximité, convivialité. Voilà les éléments des petits-déjeuners économiques des Régions, organisés en collaboration avec les communes et leurs entreprises.



Le café-croissant, un moment propice au réseautage et aux échanges bien appréciés des entrepreneurs. DR



A Savièse, les entrepreneurs du district de Sion et Région étaient plus de 140 à participer au petit-déjeuner économique. DR



Créer la rencontre, réseauter, échanger, des objectifs couverts par les petits-déjeuners économiques. DR

Depuis le début de l'année, 10 rencontres ont été organisées, réunissant de cinquante à plus de cent cinquante entrepreneurs par événement en Anniviers, sur le Haut-Plateau, à Sierre, Fully, Riddes, Martigny, Orsières, Bagnes, Sion, Collonges. A ce jour, quelque 800 entrepreneurs du Valais romand ont déjà participé à nos rencontres dans les Régions.

Les participants se réunissent à 7h30 pour un petit-déjeuner économique élaboré, cette année, autour du thème « Chocs économiques : le jour d'après ». La révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'ordonnance sur la Lex Weber ou encore la crise économique vont bouleverser notre économie locale. Pour anticiper ces conséquences néfastes, deux intervenants proposent des outils de réflexion concrets pour réagir de façon efficiente au contexte économique actuel. Dans son intervention, le prof. Antoine Perruchoud, (directeur Institut Entrepreneurship et Management de la HES-SO à Sierre) incite les entrepreneurs à repenser leur modèle d'affaires pour faire face aux chocs qui caractérisent le climat économique actuel.

Un représentant du Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques présente également les programmes de soutien financier cantonaux en matière de rénovation énergétique des bâtiments. Des outils financiers tant dans la perspective de la rénovation énergétique des infrastructures des entrepreneurs que dans la perspective d'en tenir informés leurs clients, notamment pour les entrepreneurs actifs dans le secteur de la construction.

Finalement, le moment du petit-déjeuner est apprécié par les participants et les représentants des communes qui en profitent pour échanger et renforcer leur réseau de contacts.

Prochainement

Reprise des événements à la rentrée :

le 3 septembre 2013 à Vex pour le district d'Hérens,
le 11 septembre 2013 à Vétroz pour le district de Conthey,
le 29 octobre 2013 à Monthey pour le district de Monthey.



Face aux chocs économiques, Antoine Perruchoud, professeur à la HES-SO Valais, propose des pistes aux entrepreneurs pour repenser leur business modèle. DR



« Chocs économiques : Le jour d'après », un thème qui avait bien le goût du jour pour le petit-déjeuner de Bruson du 23 mai, au lendemain de la décision du TF sur l'application de la Lex Weber. DR

Les événements de la rentrée

Oser entreprendre

Réservez vos agendas le 11 octobre 2013, Centre du Parc, Martigny pour la seconde édition d'« Oser entreprendre ». L'événement rassemblera à nouveau les acteurs économiques du Valais romand autour d'un grand thème d'actualité. Tout en maintenant sa collaboration avec l'Idiap, la nouvelle formule étendra son partenariat à la HES-SO. Un orateur transmettra aux participants, cette année encore, ses expériences au cours desquelles il a osé entreprendre : le navigateur Dominique Wavre.

Relève PME

Dans le cadre des événements liés à la succession dans les entreprises, deux événements auront lieu : le premier le 18 novembre 2013 organisé en collaboration avec la Banque cantonale du Valais et Relève PME ; le second au printemps 2014 en collaboration avec la Fondation pour la transmission des PME.

Les brochures touristiques s'échangent à la bourse

DIFFUSER, échanger, rencontrer. Tels étaient les objectifs de la bourse d'échange touristique. 50 sites et offices touristiques du Valais romand, de Suisse romande et de France voisine étaient réunis le 29 mai dernier au Centre du Parc à Martigny pour une matinée d'échange de brochures touristiques et d'informations. Les participants ont pu profiter de ce moment propice pour développer leur réseau et diffuser leur support de communication auprès des professionnels de la branche. 41'446 brochures ont été échangées lors de la matinée. L'Antenne Régions Valais romand a contribué à la mise sur pied de cet événement pour la deuxième année. L'action sera reconduite l'an prochain à la même période.

Pour clore cette rencontre, Peter Furger, directeur ad-interim de Valais/Wallis Promotion, a présenté le fonctionnement de la nouvelle institution et les défis du tourisme valaisan aux représentants de la branche touristique réunis. Une bonne opportunité de profiter de ce rassemblement de professionnels pour, là aussi, faire place à l'information.



50 sites et offices touristiques du Valais romand, de Suisse romande et de France voisine ont échangé 41'446 brochures. DR

L'Antenne à la page des réseaux sociaux

WEB Après la mise en ligne de son nouveau site internet il y a une année, l'Antenne Régions Valais romand a également développé sa présence sur les réseaux sociaux, un outil d'information diffus et de réseau intéressant. Tour d'horizon de ses comptes Facebook, Twitter, LinkedIn et Youtube.

A PRÈS une refonte complète de son identité visuelle et de son site Internet il y a un an, l'Antenne Régions Valais romand a également choisi de développer sa présence sur les réseaux sociaux, notamment pour diffuser des sujets en lien avec son activité auprès d'un public plus large.

Des news relayées sur les réseaux

La section « News » du site internet est régulièrement alimentée par des informations relatives aux derniers développements des projets menés ou des différentes campagnes d'information sur les activités et les partenaires de l'Antenne. Ces informations postées, elles sont directement relayées sur les profils Facebook, Twitter et LinkedIn. Les événements organisés par l'Antenne Régions Valais romand, tels que les petits-déjeuners économiques, la bourse d'échange touristique, « Oser entreprendre » y sont également diffusés. Les photos des rencontres postées sur notre profil Facebook et la galerie d'images de notre site internet informent des activités et invitent les entrepreneurs, acteurs politiques et économiques à y participer.

Vous pouvez suivre en direct les liens et autres informations postés sur notre page Facebook en cliquant sur la mention « J'aime » de la page et vous abonner à nos comptes Twitter et LinkedIn. Grâce à ces liens, vous avez également la possibilité de réécouter les rubriques de nos émissions radios diffusées sur les ondes de Rhône FM et Radio Chablais. Pour ce qui est du réseau professionnel

LinkedIn (profil et page entreprise), il est en cours d'expansion et l'objectif de ces prochains mois est de travailler à l'élargissement de notre réseau par le biais de ce support.

Finalement, une des prochaines activités sera également de continuer de développer notre canal YouTube où des vidéos et autres reportages télévisés sur des sujets d'actualité économique valaisanne sont recueillis.



Cliquer sur la mention « J'aime » pour suivre les actualités de notre page Facebook.

A consulter :

- page  « Antenne Régions Valais romand »
 - page entreprise  « Antenne Régions Valais romand »
 - profil  « Antenne Régions Valais romand »
 - compte  « @ARValaisromand »
 - chaîne  « Antenne Régions »
- www.regionsvalaisromand.ch

Les nouveaux présidents de commune sur les ondes

D EPUIS le début de la nouvelle législature, l'Antenne Régions Valais romand invite les présidents nouvellement élus à se présenter et à faire connaître leur commune dans les rubriques « l'Echo des Régions » diffusées sur Rhône FM et Radio Chablais.

Ces rendez-vous hebdomadaires proposent aux auditeurs de passer deux minutes à la rencontre d'un président qui évoque son programme et les objectifs visés pour sa commune. La semaine suivante, un entrepreneur installé sur le territoire communal a également l'occasion de faire découvrir son

entreprise et ses activités aux auditeurs. Alliant ainsi les réalités communales et l'activité économique, ces rubriques offrent de mieux connaître une région et ses atouts.

Les rubriques radio « L'Echo des Régions » reprendront dès la rentrée avec une diffusion tous les jeudis à 12h20 sur les ondes de Radio Chablais et tous les vendredis à 8h50 sur celles de Rhône FM. Vous pouvez également écouter ou réécouter les interviews déjà diffusées sur notre site internet sous la rubrique « Agenda/News » _ « Deux minutes à la rencontre d'un nouveau président de commune et d'un entrepreneur ».

Prochainement

Reprise des diffusions des rubriques

le vendredi 23 août sur Rhône FM et le jeudi 5 septembre sur Radio Chablais



Les vendredis à 8h50



Les jeudis à 12h20

(Ré)écoutez les rubriques sur notre site: www.regionsvalaisromand.ch/entreprises/agenda-news.ch

Impressum

L'Echo des Régions Journal gratuit d'information de l'Antenne Régions Valais romand. Numéro 1, Août 2013. Tiré à 3'000 exemplaires, distribué dans les Régions du Valais romand.

Editeur Antenne Régions Valais romand **Directeur** Jean-Daniel Anille **Rédaction** Equipe de l'Antenne Régions Valais romand
Coordination Jasmine Fragnière **Réalisation et impression**
 Centre d'impression Montfort-Schoechli SA, Sierre et Martigny
Distribution La Poste

Ce numéro est également consultable en ligne sur le site www.regionsvalaisromand.ch, onglet Journal de l'Antenne Régions Valais romand

Reproduction autorisée avec indication de la source et à condition d'envoyer un exemplaire de la production à l'Antenne Régions Valais romand.

Si vous souhaitez recevoir ce numéro ou vous abonner gratuitement à l'Echo des Régions, nous vous prions de nous contacter à l'adresse info@regionsvalaisromand.ch

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne concernent que leurs auteurs et n'engagent pas l'Antenne Régions Valais romand.

© Antenne Régions Valais romand

Rue Marconi 19, Centre du Parc, 1920 Martigny

T +41 27 720 60 16

F +41 27 720 60 18

www.regionsvalaisromand.ch

info@regionsvalaisromand.ch